



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

## Notes sur la rencontre du Comité de liaison du BBC du 14 septembre 2009

Présents: Betsy Hui (ACAS), Nicole Boudreau (OFC/FBC), Deb Foote (ACAS), Matthew Holmes (OTA), John Hollinger (MAFRI), Anne Macey, Tomas Nimmo, Gunta Vitins (Sunopta), Julie Belzile (FBQ), Ted Zettel (OFC), Dag Falck (Nature's Path), Kristy Whipperman (COABC), Priscilla Reimer (MOA), John Hollinger (MAFRI), Kristen Wasylenchuk (OPAM), Larry Lenhardt, Jennifer Scott (CSI), Jodi Koberinski (OCO), Dawn Robinson (Kraft Foods), Arnold Taylor (SOD).

Bureau BBC: Michel Saumur, Stephane O'Neil, Elizabeth Corrigan, Ken Bruce.

### Le Règlement

Les questions sont continuellement recueillies et le BBC les classifie et prépare les réponses appropriées; le secteur sera avisé par le biais de la liste de distribution de la FBC quand des mises à jour seront publiées sur son site (les services d'avis de courriel de l'ACIA ne fonctionnent toujours pas). Les questions doivent être adressées par courriel à [Elizabeth.Corrigan@inspection.gc.ca](mailto:Elizabeth.Corrigan@inspection.gc.ca)

### La norme nationale

Le 5<sup>ième</sup> scrutin: Le BBC a reçu comme directive de tenir un 5<sup>ième</sup> scrutin. Elizabeth Corrigan et Anne Caron (ONGC) ont rencontré les présidents des groupes de travail la semaine dernière pour leur demander d'établir la liste des priorités et un plan de travail pour la présentation des amendements à la norme; l'ONGC déterminera par la suite la quantité de travail clérical nécessaire à la progression des travaux et des fonds seront alloués à l'embauche d'un contractuel pour soutenir les groupes de travail. Les groupes devraient présenter les propositions d'amendements au début de décembre; l'ONGC les fera traduire pour la rencontre qui aurait lieu en janvier. Ainsi, la plus grande partie des travaux liés au 5<sup>ième</sup> scrutin serait complétée pendant l'année fiscale se terminant le 31 mars 2010.

Le 4<sup>ième</sup> scrutin: Les discussions se poursuivent pour résoudre les votes négatifs. S'ils ne sont pas résolus, les points litigieux seront resoumis à un scrutin de l'ONGC. Les modificatifs votés au 4<sup>ième</sup> scrutin seront publiés bientôt.

Ted Zettel a rencontré Elizabeth et le personnel de l'ONGC pour discuter du problème de la norme dont le secteur n'est pas le propriétaire et du coût chargé pour l'obtention de copies de la norme. L'ONGC applique une politique de recouvrement des coûts et des frais sont imposés pour le maintien de la norme. Comme peu de copies de la norme ont été vendues (205 copies à ce jour), l'ONGC ne recouvre pas ses coûts de fonctionnement. Une proposition est sur la table : l'ONGC devra définir les coûts relatifs au maintien de la norme et les organismes FBC-BBC-AAC négocieront un financement qui couvrira ces frais de maintien et permettra aux opérateurs

d'obtenir gratuitement des copies de la norme. Le secteur est dans l'attente des données de l'ONGC sur l'ampleur de ces frais.

Comme peu de copies de la norme ont été vendues, Julie Belzile observe que les opérateurs semblent obtenir leur certification sans lire la norme. Michel Saumur répond que le partage de fichiers électroniques ne peut être contrôlé; les producteurs de musique en savent quelque chose.

L'ONGC gère les normes indépendamment les unes des autres; les fonds générés pour le maintien d'une norme ne sont pas transférés au maintien d'une autre norme. Le budget du Comité d'interprétation des normes (CIN) n'a pas encore été approuvé mais Ted Zettel (le président du CIN) va de l'avant en établissant un plan de travail; à date, de 20 à 25 questions ont été soumises, la plupart s'avérant simples et n'induisant pas un processus de révision de la norme. Le CIN agit comme conseiller auprès du BBC; le BBC est responsable de la prise de décision finale mais veut que le secteur interprète ce que la norme signifie. Les questions doivent être adressées à [Elizabeth.Corrigan@inspection.gc.ca](mailto:Elizabeth.Corrigan@inspection.gc.ca) Le BBC est tenu à la confidentialité et ne publiera pas le nom des personnes qui posent des questions.

Les questions relatives à la norme sont soumises au CIN; les questions relatives au Règlement sont prises en charge par le BBC. Le conseil d'administration de la FBC définira les longueurs des mandats des membres du CIN qui ont élus.

### **Entente d'équivalence**

**UE-Canada** – L'Union européenne a soumis une liste d'écarts critiques en juillet, le Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC a commenté en août les écarts soumis par l'UE. Le BBC a tenu une réunion à l'interne (MAECI, BBC, ACIA, AAC) pour établir une approche stratégique; un accord Canada-UE se ferait sous la forme d'un traité entre les deux juridictions. Le BBC préparera une analyse inspirée des commentaires du secteur et rencontrera les représentants de l'UE, dans l'espoir que ces derniers éliminent certains écarts, réduisant ainsi leur liste d'écarts critiques. Michel espère parvenir à un accord d'ici la fin de 2009; cela dépendra des horaires des rencontres et de la qualité des communications entre les deux parties.

**États-Unis-Canada** – Le BBC planifie de mettre sur pied un groupe de travail pour établir les procédures de vérification, de communications et de traitement des plaintes. Des termes de références et une proposition d'agenda ont été envoyés aux partenaires du NOP mais la directrice du NOP, Barbara Robinson, part à la retraite; donc, rien n'a progressé dans ce projet; le BBC ignore l'identité de la personne qui remplacera madame Robinson.

L'entente avec le régime NOP sera réévaluée lorsque la norme évoluera. Selon l'entente établie avec les États-Unis, les pays sont tenus de communiquer tout changement à leurs régimes respectifs. Cinq volets sont soumis à l'entente : le Règlement, la Norme, le système d'accréditation, la certification et la politique de surveillance et de renforcement.

Il y a au des échanges d'information avec d'autres pays (le Chili, le Cambodge, la Chine, la Thaïlande) mais aucune action n'est entreprise. Le Costa Rica a fait parvenir son programme biologique en espagnol; il est actuellement entre les mains des traducteurs. Des discussions ont

cours avec Taïwan, un pays doté d'un régime biologique qui a signé une entente avec les États-Unis.

Actuellement, les produits biologiques de Taïwan certifiés conformes à la norme NOP ne peuvent pas être importés au Canada; ils doivent avoir été certifiés conformes à la norme canadienne par un organisme de certification figurant sur la liste du BBC (paragraphe 27 (1)a du RPB), ou avoir été certifiés conformément à l'entente Canada-États-Unis par un organisme de certification accrédité par le NOP (paragraphe 27 (2)). Cependant, le NOP n'a pas soumis une liste des organismes de certification accrédités classés suivant le pays où ils sont actifs.

La Corée du Sud a retardé l'implantation de son propre régime biologique. Le Japon a posé des questions, notamment sur les tests des résidus; mais le BBC n'a pas eu d'autres nouvelles de ce pays.

Tomas demande l'opinion du BBC à l'égard de la mention "Beyond Organic" (Au-delà du biologique) imprimée sur les billets d'une exposition de producteurs en Ontario. Le BBC ne surveille pas les dépliants mais les étiquettes des produits. La mention « certifié biologique » n'est pas acceptable sur l'étiquette principale du produit écoulé sur les marchés interprovinciaux et international parce que tous les produits biologiques doivent être certifiés de toute façon. La mention « biologique » est complète et ne peut être associée à des qualificatifs tels « super biologique » ou « plus biologique ».

Cependant, la marque de commerce « Certifié biologique » de la Colombie-Britannique approuvée par le COABC peut être apposée sur une étiquette secondaire, tout comme la mention « Certifié par XYZ ».

Le BBC n'exerce aucune surveillance sur le contenu des émissions de radio.

**Prochaine réunion: lundi le 28 septembre à 13h, HAE.**

Les numéros à composer: 1-866-646-2080. Mot de passe: 2217165.